

Instructeur.trice avis d'urbanisme eau et assainissement

https://recrutement.metropole-rouen-normandie.fr/front-jobs-detail.html?id_job=106&id_origin=0

| | |
|------------------------------|--|
| Limite de candidature | 25-05-2025 |
| Mise à jour | 25-04-2025 |
| Référence | E2DR.CDE.25.09-GH |
| Service | E2DR - DIRECTION CYCLE DE L'EAU (DCE) |
| Localisation | Rouen Rive Gauche |
| Contrat | - |
| Expérience | 2 à 5 ans |
| Statut | Titulaire de la FPT |
| Fonction | Instructeur des avis d'urbanisme réglementaire eau et assainissement |
| Type de poste | Emploi permanent - vacance d'emploi |
| Date de fin | 25-05-2025 |
| Filière | Technique |
| Catégorie | B |
| Cadre d'emploi | Techniciens territoriaux |
| Grade | Technicien |



Contexte et définition du poste

Au sein du service avis réglementaires, programmation et coordination investissements, vous instruisez les avis pour les services de l'eau, de l'assainissement et des risques d'inondations sollicités dans le cadre des demandes d'Autorisation de Droit du Sol, au regard du PLUi, de la connaissance des réseaux, de l'avis de l'exploitant lorsqu'il est nécessaire et des documents associés. Vous conseillez les services et les administrés sur des éléments techniques d'instruction, sur la conception des raccordements, des extensions de réseau, l'Assainissement Non Collectif et la gestion des eaux pluviales. Vos missions principales sont les suivantes :

Instruire les avis d'urbanisme pour les services publics

Émettre les avis techniques sur les dispositions de raccordement et les dispositions relatives aux raccordements eau potable, assainissement et risque inondation

Proposer lors de l'instruction des demandes d'urbanismes les moyens à mettre en œuvre ou les conditions pour réaliser les raccordements, l'assainissement non collectif (en lien avec le SPANC), les extensions de réseaux en partie privative (aménageurs), la gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Vérifier la présence de réseau notamment sensible dans la parcelle et donner un avis et/ou les préconisations en cas d'incompatibilité avec le projet présenté.

Utiliser le progiciel d'instruction en lien avec la Direction de l'Urbanisme Opérationnel.

Conseiller les services de la Direction de l'urbanisme réglementaire, les services des communes, les administrés et professionnels

Préparer des réponses écrites aux questions techniques éventuelles avant ou pendant l'instruction de dossier, en lien avec le responsable de service

Participer à une meilleure connaissance des ouvrages en signalant par des fiches de non-conformité, les incohérences rencontrées dans les documents de connaissance patrimoniale tels que le Système d'Information Géographique

Participer au suivi de la qualité des extensions de réseau ou construction d'ouvrage pouvant être éventuellement rétrocedés au service public.

Instructeur.trice avis d'urbanisme eau et assainissement

https://recrutement.metropole-rouen-normandie.fr/front-jobs-detail.html?id_job=106&id_origin=0

Repérer les projets d'aménagements lors des instructions et les signaler dans le registre de suivi en lien avec le responsable de service

Emettre à cette occasion, les recommandations initiales aux aménageurs

Avec l'exploitant du réseau, participer à veiller au respect des prescriptions techniques de la métropole

Profil recherché

Vous êtes titulaire d'une formation en urbanisme réglementaire ou assainissement, pluvial ou distributions d'eau potable ou VRD

Compétences nécessaires :

Rigueur, esprit critique, curiosité, esprit d'équipe

Avoir le goût de rechercher des solutions

Utilisation des logiciels bureautiques (tableur, traitement de texte, messagerie, système d'exploitation, intranet : application plan de réseaux)

Appliquer les procédures internes et notamment celles relatives à la certification ISO 9001

Informations complémentaires

Flexibilité des cycles de travail pour concilier vie pro / vie perso

Horaires variables selon le profil de poste

Jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine selon les missions du poste

Carte restaurant approvisionnée de 8,80€/ jours travaillés (60% prise en charge par la MRN)

CET monétisable

Coffre-fort numérique

Mutuelle et prévoyance

Gratuité des transports en commun sur le territoire métropolitain ou forfait mobilité durable ou prise en charge des frais de transport (75%)

Accès au comité social et à l'association du personnel : séjours vacances, CESU, chèques vacances, billetterie sport, culture et loisirs, places de crèches réservées, offres d'activités sportives...